

Constitution / SAS / FUNERAL AGENCY

ÉCRIT PAR LECOURRIERDEGUADELOUPE.COM / AJL@LCG.GP

15 août 2025



Annonce n°2025/08/19

Par acte SSP du 31/07/2025, il a été constitué la SASU **FUNERAL AGENCY**, siège : Rue de la Circonvallation, 97115 Sainte-Rose.

Objet : mise à disposition de personnel funéraire, services aux pompes funèbres, formation, vente d'articles funéraires.

Durée : 99 ans.

Capital : 500 €.

Présidente : Olivia BAUME, née le 01/02/1992 à Le Boyer, domiciliée rue de l'Appel du 18 Juin, 97129 Lamentin.

Immatriculation : RCS Pointe-à-Pitre.